

Commune de Mairé-L'Evescault (Deux-Sèvres)
PROCÈS-VERBAL

Séance du Conseil Municipal du 18 novembre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 15 présents : 10 votants : 10
Date de convocation : 09/11/2021

L'an deux mille vingt et un le dix-huit novembre à 20 heures 30
Le Conseil Municipal de la commune de Mairé-L'Evescault dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de M. Dorick BARILLOT Maire.

Présents: Dorick BARILLOT, Patrick DECEMME, Mélanie ROUX, Catherine RIBOT, Isabelle BRUNET, Pierrick MARQUET, David GAUER, Jérôme DIONNET, Nathalie GAMIN, Erwan BARILLOT,

Absents : Michaël GREMILLON, Sylvain MONNERON, Sylvie KUNTZ-CAURE, Emilie NIVET, Franck PENIN,

Secrétaire de Séance : Catherine RIBOT

Objet : Révision du prix du m2 du lotissement des Ouches. Délibération n°1

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que le prix du m2 du lotissement des Ouches est de 15€ hors taxes, et propose une révision de prix pour les primo-accédant. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de baisser le prix de vente des parcelles du lotissement des Ouches et fixe le prix à 7.50€ hors taxes le m2 pour les primo-accédant.

Objet : Étude de logements groupés. Délibération n°2

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé de faire appel à ID79 pour l'étude de logements groupé au lotissement des Ouches.

Objet : Droit de préemption. Délibération n°3

Après délibération, le Conseil Municipal décide de ne pas faire usage du droit de préemption sur les immeubles cadastrés :

- B371, B372, B1005 propriétés des conjoints MIGNOT, au Petit Cerzé
- D112 propriété de M. BOUGOUIN, chez Brillac
- AB200 propriété de M. et Mme SABOURIN, le Bourg
- ZI151 propriété de M. DIONNET, la Grande Brousse

Objet : Subvention pour un voyage scolaire de l'école de Mairé L'Evescault.

Délibération n° 4

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de subvention émanant de l'école de Mairé L'Evescault pour un voyage scolaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 30 euros par élève aux familles habitant la commune dont les enfants auront participé au voyage scolaire, organisé par l'école de Mairé L'Evescault, devant avoir lieu à Dolus d'Oléron du 6 au 8 avril 2022.